

BILAN ANNUEL 2023

PEFC OCCITANIE

SUIVI DES INDICATEURS CHIFFRES
AU 31/12/2023



PEFC
10-21-15

**GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER**



Sommaire

Nombre de propriétaires certifiés	3
Via l'entité régionale	3
Via le portage par les coopératives.....	3
Les surfaces certifiées	4
Via l'entité régionale	4
Via le portage et le CGF par les coopératives.....	4
Taux de surfaces certifiées PEFC.....	5
Taux de renouvellement	7
Evolution des surfaces certifiées	10
Evolution des surfaces certifiées en Occitanie (dont domaniales, GCF et portage)	10
Evolution des surfaces certifiées en Occitanie, hors forêts domaniales	10
Evolution des surfaces certifiées en adhésion directe à l'EAC (hors domaniales).....	11
Dossiers expirés et non renouvelés	Erreur ! Signet non défini.
Propriétaires radiés	11
Entreprises certifiées PEFC	12

Dans ce document, vous trouvez toutes les données sur la certification en région OCCITANIE pour l'année 2023 : nombre de propriétaires et surfaces certifiées par département, taux de renouvellement, tendances et entreprises certifiées.

L'année 2023 est une année particulière. Du fait de notre mise en production sur le nouveau portail, en phase de test, un certain nombre de données statistiques n'ont pas pu être fournies, telle que le nombre et la surface radiés.

Nombre de propriétaires certifiés

Données au 31/12/2023

Via l'entité régionale

	Collectivités	Privées	TOTAL
Aude	53	77	130
Gard	5	56	61
Hérault	15	51	66
Lozère	58	115	173
P.O.	21	10	31
Ariège	31	52	83
Aveyron	19	145	164
Haute Garonne	32	27	59
Gers	16	62	78
Lot	3	149	152
Htes Pyrénées	83	16	99
Tarn	22	140	162
Tarn et Garonne	1	80	81
TOTAL Occitanie	359	980	1 339

+ 18 propriétaires en 1 an

Il faut ajouter à ce total les forêts domaniales et les forêts indivises avec l'Etat présentes sur chacun des départements et comptabilisées comme 2 entités propriétaire, amenant le total de propriétaires à 1341.

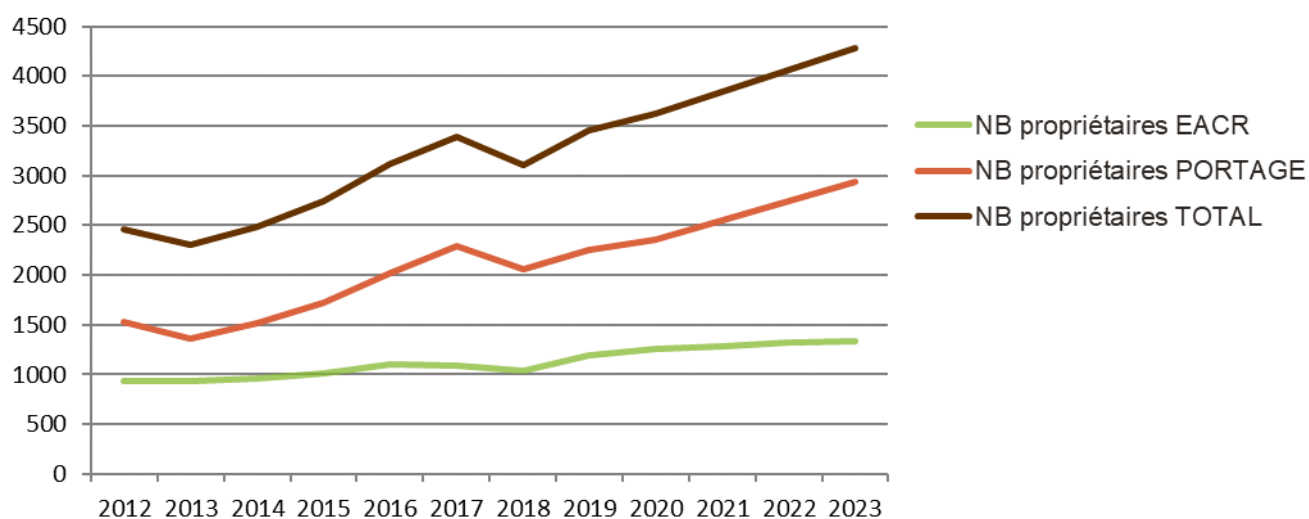
Via le portage par les coopératives

	Occitanie
Total portage	2 943

L'EACR PEFC Occitanie compte 1 341 propriétaires certifiés en direct au 31/12/2023 contre 1323 au 31/12/2022 (**+18 propriétaires en 2023**, + 37 propriétaires en 2022). Au total, ce sont 4 284 propriétaires certifiés en Occitanie en tenant compte du portage (contre 3 841 au 31/12/2022).

En 2023, le nombre total de propriétaires PEFC en direct de l'EACR a peu augmenté.
Plus de détails sur les taux de renouvellement page 7 dans le paragraphe dédié au suivi du renouvellement.

Evolution du nombre de propriétaires PEFC en Occitanie



Les surfaces certifiées

Via l'entité régionale

	Collectivités	Domaniales	Privées	TOTAL
Aude	20676	27633	14063	62371
Gard	5907	26023	2384	34314
Hérault	5148	32066	5872	43086
Lozère	7808	32671	13799	54279
P.O.	13018	49375	2193	64585
Ariège	12490	79727	9040	101257
Aveyron	4580	11653	14573	30807
Hte Garonne	10580	14005	1653	26238
Gers	1865	1458	1208	4531
Lot	583	600	3307	4489
Hautes Pyrénées	33316	6863	3211	43390
Tarn	12726	12621	17872	43219
Tarn et Garonne	227	1525	876	2628
TOTAL Occitanie	128 923	296 220	90 051	515 194

- 2 494 ha en 1 an

Via le portage et le CGF par les coopératives

Occitanie	
Total PORTAGE	41 659

L'EACR PEFC Occitanie compte un total de :

- 515 194 ha certifiés hors portage (contre 517 688 ha au 31/12/2022)
- 556 853 ha certifiés avec portage (contre 557 406 ha au 31/12/2022).

Pour la première fois depuis 10 ans, PEFC Occitanie a perdu des surfaces en 2023. Bien que l'entité ait traité de nombreux nouveaux dossiers d'engagement et ait atteint un taux de renouvellement à 84% (cf. paragraphe sur le renouvellement et les nouveaux dossiers page 7), de grandes surfaces ont été suspendues et n'ont pas encore été réintégrées, impactant directement le bilan des surfaces valides en cours. De plus, les efforts ont été mis sur les travaux nationaux et l'utilisation du nouveau portail, impactant également l'efficacité et le temps accordé au démarchage et aux relances des dossiers expirés. La perte des surfaces se fait ressentir surtout en forêt de collectivités.

En ne tenant compte que du gain net de surface en 2023 (nouveaux dossiers moins les non renouvelés moins les suspendus/radiés), PEFC affiche un bilan négatif de -2 494 ha en direct de l'EACR (contre +7 724 ha en 2022 et +6 623 ha en 2021).

En tenant compte du portage, on arrive à un bilan global de -553 ha en 2023, contre +8 682 ha en 2022.

Taux de surfaces certifiées PEFC

Le taux de surface certifiée est calculé sur les données IFN issues de l'inventaire 2009-2013. 100% des forêts domaniales sont certifiées soit **296 220 ha** (en comptant les forêts domaniales indivises).

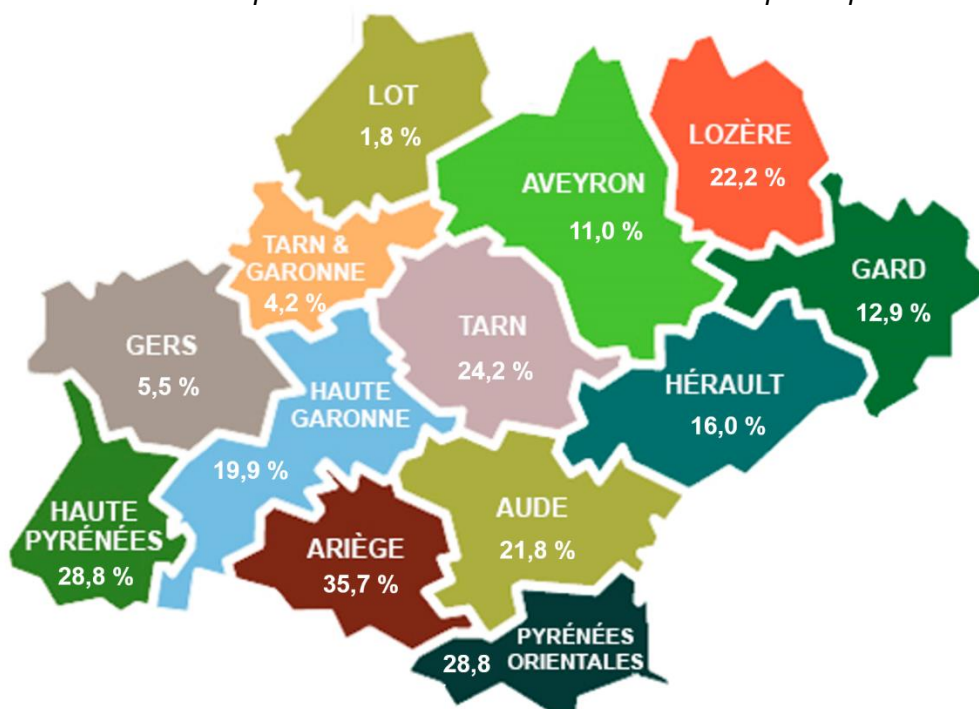
En rouge : les fortes diminutions de taux constatées en 2023

En vert : les fortes évolutions constatées en 2023

	Forêts communales collectivités			Forêts privées		
	Surfaces forestières totales	Surface certifiées	% certifié	Surfaces forestières totales	Surface certifiées	% certifié
Aude	54 000	20 676	38%	204 000	14 063	7%
Gard	57 000	5 907	10%	182 000	2 384	1%
Hérault	20 536	5 148	25%	217 000	5 872	3%
Lozère	23 000	7 808	34%	189 000	13 799	7%
P.O.	31 000	13 018	42%	145 000	2 193	2%
Ariège	37 000	12 490	34%	167 000	9 040	5%
Aveyron	8 574	4 580	53%	259 000	14 573	6%
Haute Garonne	24 000	10 580	44%	94 000	1 653	2%
Gers	2 529	1 865	74%	78 000	1 208	2%
Lot	1 094	583	53%	242 000	3 307	1%
Hautes Pyrénées	58 000	33 316	57%	86 000	3 211	4%
Tarn	12 852	12 726	99%	153 000	17 872	12%
Tarn et Garonne	229	227	99%	61 000	876	1%
Total Occitanie	329 814	128 923	39%	2 077 000	90 051	4%
Total Occitanie + portage	329 814	128 923	39%	2 077 000	131 710	6%

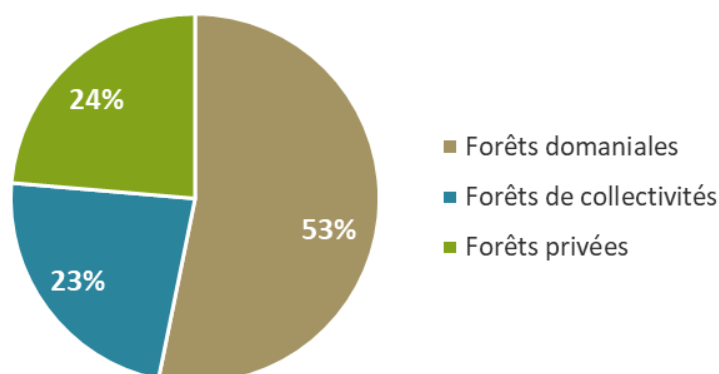
Surfaces totales avec les domaniales	TOTAL Surface forêt	Surfaces non certifiées	Surfaces certifiées PEFC	TOTAL % certifié	
Aude	285 565	223 194	62 371	21,8%	
Gard	265 054	230 741	34 314	12,9%	
Hérault	268 305	226 521	43 086	16,0%	
Lozère	244 645	190 367	54 279	22,2%	
P.O.	223 825	159 682	64 585	28,8%	
Ariège	283 723	182 466	101 257	35,7%	
Aveyron	279 207	248 400	30 807	11,0%	
Haute Garonne	131 991	105 753	26 238	19,9%	
Gers	81 986	77 455	4 531	5,5%	
Lot	243 694	239 204	4 489	1,8%	
Hautes Pyrénées	150 990	107 506	43 390	28,8%	
Tarn	178 536	135 248	43 219	24,2%	
Tarn et Garonne	62 754	60 126	2 628	4,2%	
Total Occitanie	2 700 276	2 187 840	515 194	19,1%	- 0,1% en 1 an
Total Occitanie + portage et GCF	2 700 276	2 146 181	556 853	20,6%	Stable

Carte du territoire présentant les taux de surface certifiée par département



En 2023, le taux de certification générale des surfaces enregistrées en direct de l'EACR a diminué de 0,1%, directement lié aux dossiers suspendus. En revanche, de par l'activité du portage, le taux global de certification PEFC en Occitanie est stable et égal à 20,6%.

Nature des propriétés certifiées PEFC en Occitanie (% sur la surface)



Focus sur les renouvellements et les nouveaux dossiers déposés en 2023

Objectifs et résultats généraux

Pour rappel, les objectifs chiffrés fixés par le CA en 2023 :

- Taux de renouvellement à 85% des surfaces (**99% de l'objectif réalisé**)
- Nouvelles surfaces : + 10 000 ha (**63% de l'objectifs réalisé**)

En 2023, PEFC Occitanie attendait 220 dossiers en renouvellement (soit 45 de plus qu'en 2022), pour une surface de 34 560 ha (2022 : 175 dossiers pour 21 778 ha, 2021 : 278 dossiers pour 54 629 ha, 2020 : 274 dossiers pour 44 663 ha).

A ces dossiers, il faut ajouter les forêts domaniales qui expirent le 01/01/2024 et donc à renouveler au plus tard sur le dernier trimestre 2023. Pour ne pas biaiser les chiffres, les données associées aux forêts domaniales ne sont pas intégrées aux indicateurs ci-dessous ; à savoir que 100% de ces surfaces ont été renouvelées.

Dossiers à renouveler en 2023

Sur les 220 dossiers hors domaniales, PEFC Occitanie a reçu, traité et finalisé 124 dossiers pour une surface de 28 945 ha, soit :

- ⇒ **56% du nombre de dossiers attendus**
- ⇒ **84 % des surfaces attendues**

En comparaison avec les années passées :

- > En 2020, le taux de renouvellement était de 64 % du nombre de dossiers attendus et 96% de la surface.
- > En 2021, le taux de renouvellement était de 63 % du nombre de dossiers attendus et 90% de la surface
- > En 2022, le taux de renouvellement était de 63 % du nombre de dossiers attendus et 87% de la surface.

Sur la graphique ci-contre, on constate que le taux de renouvellement est en baisse depuis les 4 dernières années.

2022 a été une année particulière du fait du peu de surfaces à renouveler. Finalement moins de dossiers et de surfaces n'ont pas été renouvelés mais ça a représenté un taux nécessairement plus important.

En 2023, les moyens mis sur les relances ont été moins réguliers et optimisés que les années précédentes. Tout ceci est expliqué par :

- Une nouvelle base de données non opérationnelle qui n'apporte pas encore tous les avantages et fonctionnalité nécessaire au suivi des dossiers
- Le manque de moyens humains au regard des nombreux travaux nationaux additionnels

Il faut noter également que des nouveaux tarifs d'engagement à la hausse ont été mis en place en septembre 2023.

En 2024, une vigilance toute particulière va être portée sur les renouvellements.

Evolution des taux de renouvellement (ha)



Profil des propriétaires attendus en renouvellement en 2023

Une analyse plus fine de la nature et du profil des propriétaires attendus en renouvellement en 2023 permet une meilleure compréhension des difficultés rencontrées.

Analyse du nombre de dossiers en renouvellement

Profil des dossiers attendus en nombre

Nature/Nb	Surface < 10 ha	10 à 100 ha	>100 ha
Forêts privées	37	89	49
Forêt publiques	0	11	34
TOTAL	37	100	83

Profil des dossiers renouvelés en nombre

Nature/Nb	Surface < 10 ha	10 à 100 ha	>100 ha
Forêts privées	4	52	32
Forêt publiques	0	8	28
TOTAL	4	60	60

De manière générale, les taux de renouvellement des propriétaires privés sont moins importants que ceux des forêts publiques. Egalement, les petits propriétaires privés renouvellent 5 fois moins que les propriétaires privés de plus de 10 ha. Les motifs sont multiples :

- Propriétaire injoignable ou absence de retour
- Forêt sur laquelle il n'y aura pas d'intervention pendant longtemps car tout a été coupé lors de l'engagement à PEFC

Analyse des surfaces en renouvellement

Profil des dossiers attendus en surface

Nature/Nb	Surface < 10 ha	10 à 100 ha	>100 ha
Forêts privées	162	4 431	12 330
Forêt publiques	0	675	16 962
TOTAL	162	5 105	29 292

Profil des dossiers renouvelés en surface

Nature/Nb	Surface < 10 ha	10 à 100 ha	>100 ha
Forêts privées	19	2 533	10 495
Forêt publiques		486	15 411
TOTAL	19	3 019	25 906

Finalement les dossiers de moins de 10 ha représente presque 20% en nombre de dossiers attendus mais seulement 0,01% de la surface en renouvellement. Les efforts des équipes techniques ont donc été mis sur les surfaces > 10 ha pour les relances. Tous les propriétaires ont été contactés par écrit au moins 2 fois dans l'année. Mais seuls les propriétaires de plus de 25ha ont été relancés en plus par mail et téléphone.

Nouveaux dossiers finalisés en 2023

A ces chiffres, il faut ajouter les nouveaux dossiers et les renouvellements tardifs finalisés en 2023:

- Renouvellement tardifs : 9 dossiers pour une surface de 1 613 ha.
- Nouveaux dossiers : 144 nouveaux dossiers pour une surface de 4 657 ha

Ce qui fait un total de nouvelles surfaces enregistrées en 2023 de 6 270 ha (contre 11 427 ha en 2022). En 2023, 1 407 ha supplémentaires ont été suspendus, arrivant à un total de 1 678 ha suspendus au 31/12/2023. Ces suspensions impactent directement le gain net.

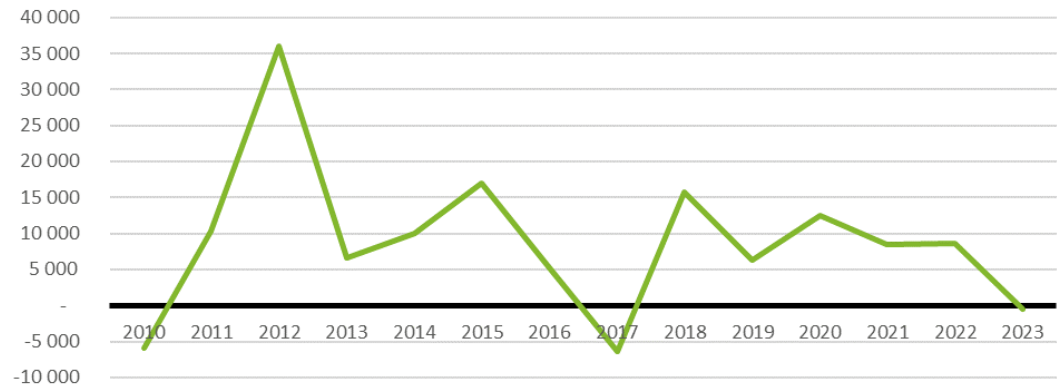
Evolution des surfaces des nouveaux dossiers (ha)



**Le gain net final de l'année 2023 est de -2 494 ha pour les surfaces en direct de l'EACR.
 Le gain net 2023 PEFC, en tenant compte du portage, est de -553 ha. L'objectif de gain de surface de 10 000 ha n'est donc pas atteint.**

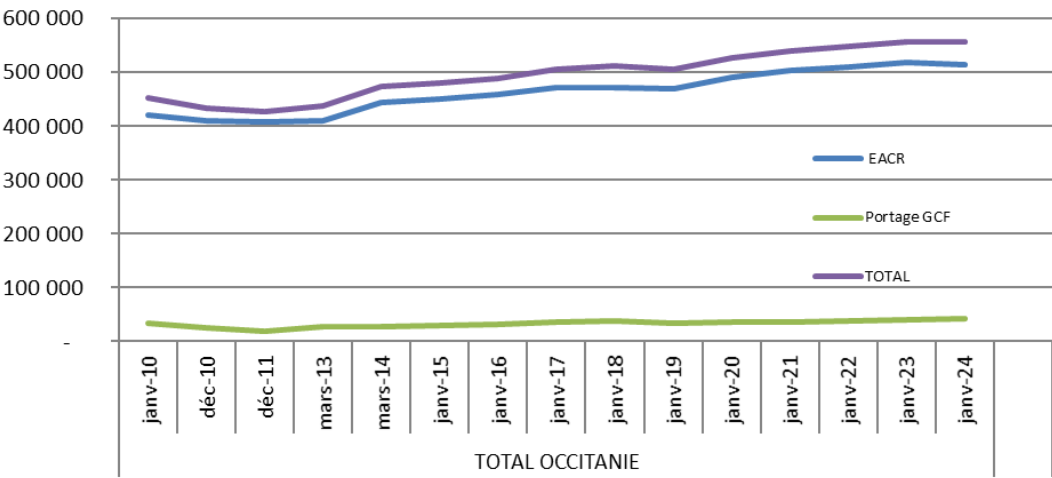
**Gain net = Nouvelles surfaces + surfaces renouvelées – surfaces suspendues – surfaces radiées*

Evolution du gain net de surface PEFC en Occitanie (ha intégrant GCF et EACR)

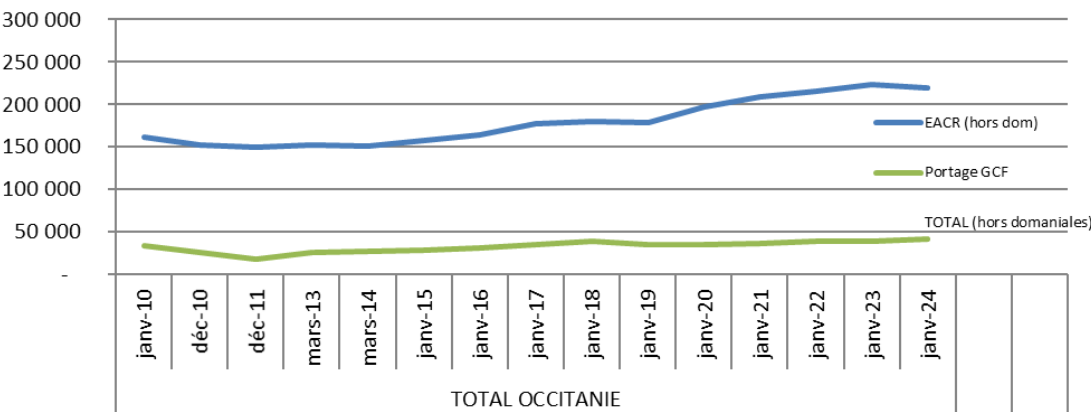


Evolution des surfaces certifiées

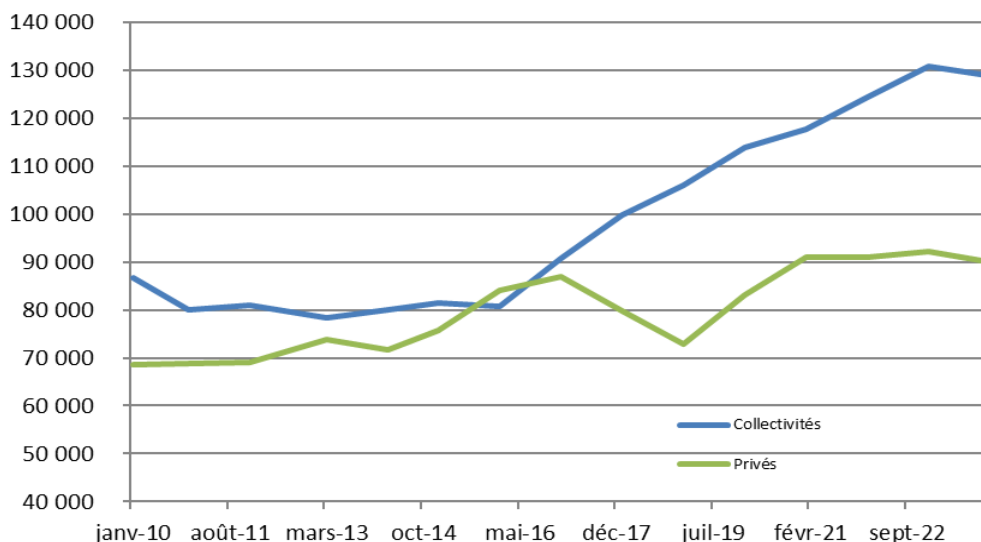
Evolution des surfaces certifiées en Occitanie (dont domaniales, GCF et portage)



Evolution des surfaces certifiées en Occitanie, hors forêts domaniales



Evolution des surfaces certifiées en adhésion directe à l'EAC (hors domaniales)



Propriétaires radiés et suspendu

Propriétaires radiés

Le nombre de propriétaires radiés au 31/12/2023 est de 26 pour une surfaces 2 873 ha.

Deux propriétaires ont été radiés en 2023 pour motif :

- Refus de mise en œuvre des actions correctives demandées
- Refus de rattachement de surfaces au régime forestier et donc impossibilité d'avoir un document de gestion durable sur ses forêts

Propriétaires suspendus

Au 31/12/2023, 11 propriétaires sont encore suspendus pour une surface de 1 6785 ha (contre 7 pour 598 ha en 2022).

Motifs des suspensions :

- Non mise en place des actions correctives dans le délai imparti
- Absence de document de gestion durable
- Non-respect du DGD

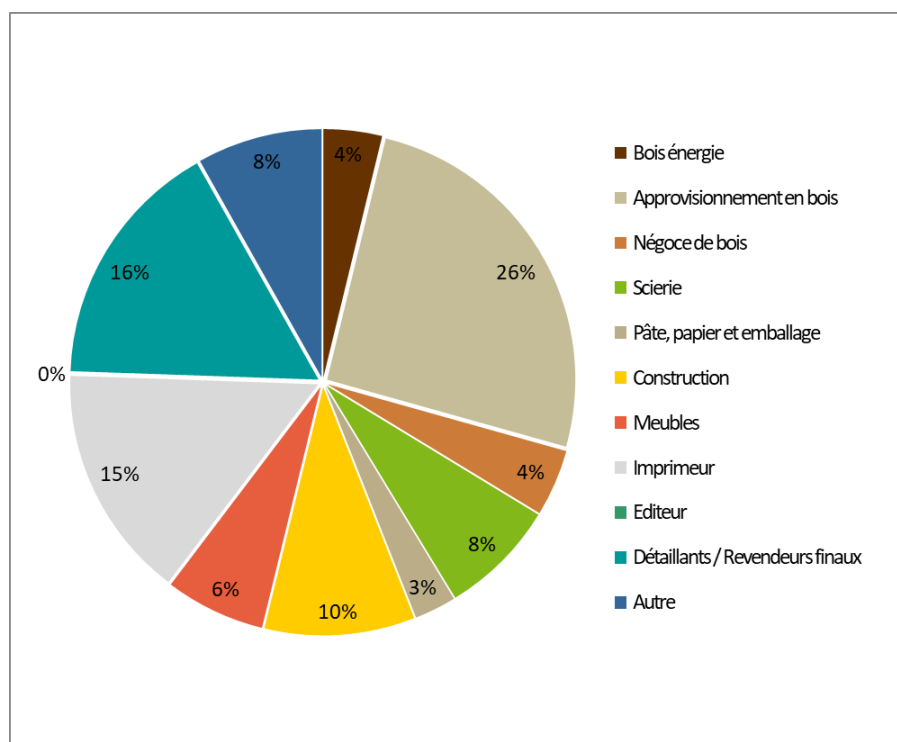
Entreprises certifiées PEFC

Données au 31/12/2023

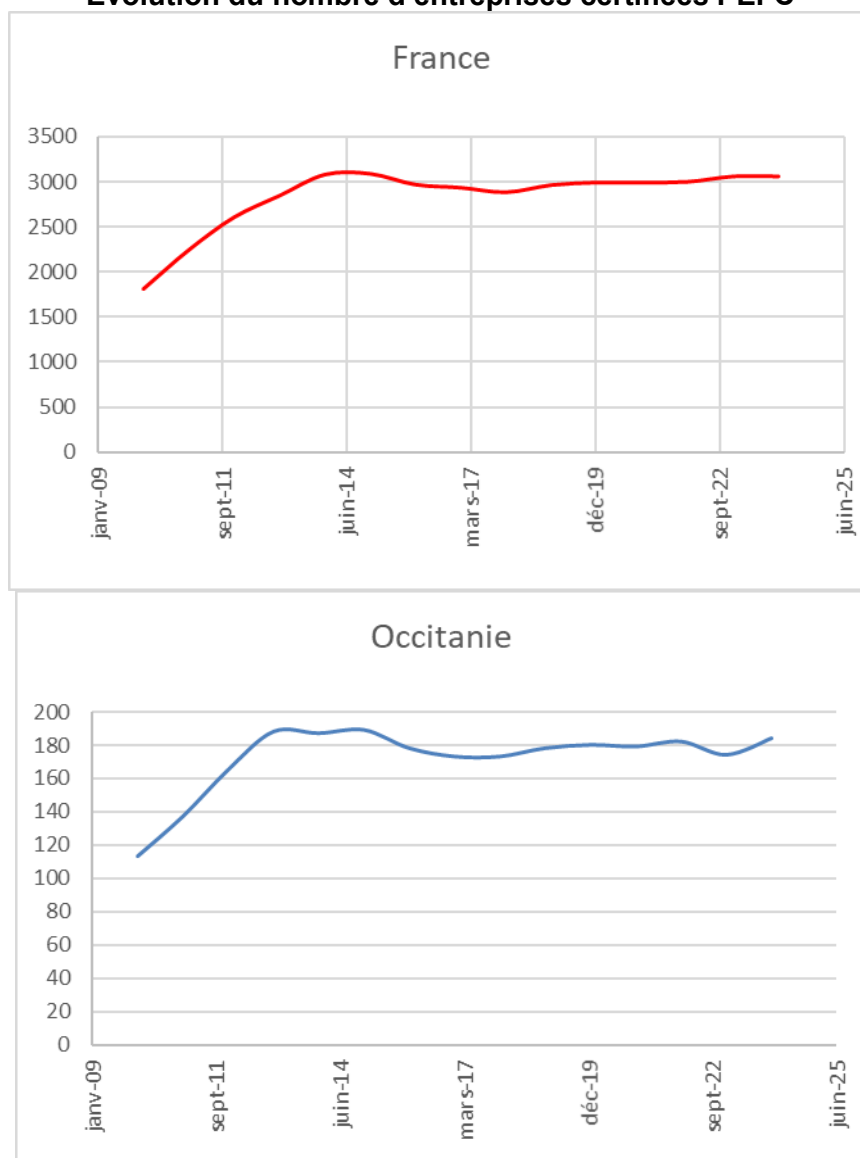
Ci-dessous les 10 catégories d'activités avec lesquelles les entreprises certifiées sont classées. Elles sont catégorisées selon leur activité principale.

Nombre d'entreprises	Occitanie	France
Propriétaire/gestionnaire de forêt	1	10
Bois énergie	7	145
Approvisionnement en bois	12	211
Négoce de bois	12	232
Scierie	42	651
Pâte, papier et emballage	5	261
Construction	15	213
Meubles	14	232
Imprimeur	28	460
Editeur	0	6
Détaillants / Revendeurs finaux	22	328
Autre	16	317
Non renseigné	0	0
TOTAL	174	3 066

Répartition des entreprises PEFC Occitanie par secteur d'activités



Evolution du nombre d'entreprises certifiées PEFC



PEFC France compte 3 066 chaînes de contrôle au 31/12/2023 (contre 3066 au 31/12/2022) dont 184 en région Occitanie (contre 174 au 31/12/2022).

Sur ces 184 entreprises PEFC :

- 5 sont suspendues
- 1 est expirées

A ces entreprises certifiées sous chaîne de contrôle, il faut ajouter les 21 Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF) certifiés directement auprès de PEFC Occitanie (soit +3 ETF en 1 an).